

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### CANADA.

#### ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE.

#### HISTORIQUE DES CURES

DU

#### DIOCESE DE MONTREAL,

1850.

(PAR J. VIGER, ECR.)

#### PAROISSE DE CHAMBLY.

##### CURES ET DESSERVANTS.

- 1°.—R. P. Pierre Dublaron, Réc. — Du 22 Nov. 1706 au 21 mai 1707.
- 2°.—R. P. Bonaventure Eyston, Réc. — Du 17 juillet 1707 au 31 janv. 1708.  
*Note.* Il se disait "Aumônier des troupes du Fort de Chambly" et signait "Réc. et pendant au Missionnaire de Chambly."
- 3°.—R. P. Jean Capistran Chevreau (non Chevreau) Réc. — Du 31 Janv. 1708 au 23 févr. 1711.
- 4°.—R. P. Pierre Dublaron, Réc. — Du 23 févr. au 24 Nov. 1711. — (V. N° 1, plus haut.)
- 5°.—M. Jean Guschier, Ptre. Sulpicien. — Du 24 Nov. au 11 Déc. 1711.
- 6°.—R. P. J. Capistran Chevreau, Réc. — Du 11 Déc. 1711 au 21. Sbr. 1712. — (N° 3, plus haut.)
- 7°.—R. P. Pierre Dublaron, Réc. — Du 21 oct. 1712 au 31 août 1716. — (V. N° 1, plus haut.)
- 8°.—R. P. Antoine Delano, (non Dulnot) Réc. — Du 28 janvier au 20 avril 1717.
- 9°.—R. P. Luc, Réc. — Du 31 août 1717 au 5 mai 1719.  
*Note.* Ce doit être le P. Réc. Luc Hénricz, (non Hénricz) de la Liste des Ptes. — La Liste le dit parti le 20 Sept. 1738, et cependant on voit ce Religieux fonctionnant à Varenne aussi tard que 1747.
- 10°.—R. P. Antoine Delano, Réc. — Du 24 mai au 8 juillet 1719. — (V. N° 8.)  
*Note.* Point de Missionnaire jusqu'au 6 janv. 1720.
- 11°.—M. François Seré, Ptre. — Du 6 janv. au 11 mai 1720.
- 12°.—R. P. Luc, Réc. — Du 11 mai au 11 août 1720. — (V. N° 9.)
- 13°.—R. P. Cassier Durand, Réc. — Du 11 août au 21 oct. 1720. — (Nom omis à la Liste.)
- 14°.—R. P. Ls. Hyacinthe Dumcsny, (non Rumney) Réc. — Du 21 oct. au 5 déc. 1720. — Mort à Québec le 25 août 1743, à 47 ans.
- 15°.—R. P. Luc, Réc. — Du 5 déc. 1720 au 27 juillet 1721. (1) — (V. N° 9.)
- 16°.—R. P. Jeanne Drucé, Réc. — Du 1 nov. 1721 au 3 août 1722. (2)
- 17°.—R. P. Pierre Le Poyere (non Lepoivre), Réc. — Du 3 août 1722 au 3 sept. 1723.
- 18°.—R. P. Jeanne Drucé, Réc. — Du 3 sept. 1723 au 3 sept. 1724. (M° 16, ci-dessus.)
- 19°.—R. P. Lucien Verg, Réc. — Du 3 sept. au 18 nov. 1724.

(1). Le P. Luc se dit pour la 1ère fois "Curé de Chambly." Son prédécesseur n'avait pris que la qualité de "faisant les fonctions curiales du Fort de Chambly." — (J. V.)  
(2). Le P. Jeanne se dit "Curé de la Paroisse St. Louis de Chambly." — (J. V.)  
(3). Ce P. se dit "Aumônier pour le Roi au Fort Pontchartrain à Chambly, et faisant les fonctions curiales de la Paroisse de St. Louis du Fort Chambly." — (J. V.)

- 20°.—R. P. Michel Le Vasseur, Réc. — Du 18 nov. 1724 au 4 sept. 1746. (3)
- 21°.—M. Claude Carpentier, Ptre. — Du 5 nov. 1746 au 14 août 1763.
- 22°.—R. P. Félix Bery, Réc. — Du 28 août 1763 au 4 oct. 1769.
- 23°.—M. Médard Petrimoult, Ptre. — Du 13 oct. 1769 au 19 janv. 1777.
- 44°.—M. Jean Pierre Mennard, (non Mennard), Ptre. — Du 1 févr. 1777 au 28 juin 1792. — Mort à Chambly le 28 juin 1792, à 54 ans.
- 25°.—Pierre Picard, Ptre. — (Curé de St. Olivier.) dessert du 28 Juin au 15 Sbr. 1792.
- 26°.—M. Chs. Chauveaux, Ptre. du 16 oct. 1792 au 28 sept. 1794.
- 27°.—M. Jean Jacques Berthoume, Ptre. — Du 4 oct. 1794 au 30 oct. 1796. — Mort à Québec, Hôpital Général le 26 févr. 1807 à 60 ans.
- 28°.—M. J. Bte. Dubois, Ptre. — Du 3 nov. 1796 au 8 janv. 1804. — Mort à Belœil, le 5 février 1805, à environ 55 ans.
- 29°.—M. Jean Bte. Bedard, Ptre. — Du 8 janv. 1804 au 14 oct. 1817.
- 30°.—M. P. M. Mignault, Ptre. Du 18 oct. 1817. Archevêq. (G. Vic. Boston.) Curé actuel. Avril 1850.

#### NOTICE HISTORIQUE.

La 1ère Eglise Paroissiale de Chambly date de 1739. "L'an 1739" est-il écrit aux Registres de cette Paroisse par le R. P. Michel Le Vasseur, Réc. — "le 23 nov., a été bénite l'Eglise de St. Joseph, en la Seigneurie de Chambly, par Messire Louis Normant, Vic. Gén. du diocèse de Québec et Supr. du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, accompagné de M. Cheze, Ptre. son vicaire et du Père Michel Le Vasseur, Ptre. Réc. et Aumônier pour le Roy au Fort Pontchartrain à Chambly et Missionnaire desservant les dits habitants." (Signé) "fr. Michel. P. L."

Cette Eglise fut incendiée le 9 juin 1806. Le feu éclata dans le clocher, vers les 3h. P.M., sans qu'on ait jamais pu en assigner la cause. Elle fut bientôt remplacée par l'Eglise actuelle, à plus grandes dimensions. C'est un bâtiment en pierre, qui couvre les cendres du "Léonidas Canadien," du "Héros de Châteauguay," l'Hon. Col. Charles Michel d'Armbury de Salaberry, C. B., décédé à Chambly le 26 fév. 1829, à 51 ans.

Le presbytère de Chambly est une vieille construction en maçonnerie dont on n'a pas encore pu me fournir la date de construction. Il y a à Chambly un Collège, incorporé par acte du Parlement Provincial du Bas-Canada en 1836. C'est un vaste bâtiment en pierre, à 3 étages, de 105 pieds de longueur et de 50 de largeur, entouré de jardins etc. Le manque de moyens pécuniaires a empêché de compléter ce bel édifice, auquel on a eu, dès l'origine de sa construction, l'intention d'ajouter une aile de 43 pieds.

La 1ère pierre de ce Collège fut posée le 13 Juin 1825, et il fut ouvert aux classes le 2 Fév. 1826. Sur le frontispice de la bâtisse on a mis l'Inscription suivante :

*Flumina sepè videt  
Parvis à fontibus orta.*

"Puissent ces vers avoir leur entier accomplissement à l'égard du Collège de Chambly!" écrit M. Mignault, le généreux Fondateur de cet utile établissement, fruit de veilles, de soins, de privations et d'industries sans nombre et inappréciables de la part d'un ami de l'éducation et de son pays aussi sincère et éclairé que malheureusement peu avantagé du côté de la

fortune. Les générations à venir béauront le nom de ce bon curé à la vue de ce grand monument de son amour pour elles, et la reconnaissance perpétuera sa mémoire dans leurs cœurs : elles le proclameront à juste titre leur Bienfaiteur !

Les Clercs de St. Viateur ont pris la direction de cette institution depuis l'automne de 1849.

L'Eglise, le Presbytère et le Collège de Chambly sont environnés d'un assez gros Village et élevés sur les bords du riant "Bassin de Chambly" charmante expansion de la Rivière de ce nom (olim Richelieu), à forme à peu-près ovale, et dont l'œil peut embrasser tout le contour sans fatigue et se reposer avec délices sur les bois, les montagnes, les clochers, les habitations et le vieux fort qui l'encerclent, comme aussi sur ses rapides et sur ses îles. Rien de plus pittoresque que ce Bassin, de plus riche et de plus varié en scènes naturelles : le cœur s'épand à la vue de ce doux panorama et l'on sourit... on ne s'habit point comme devant le grandiose. C'est le Dieu bon, plus que le Dieu magnifique qu'on bénit ici dans son œuvre, et le cœur a plus de part que l'esprit aux hommages qu'on rend à sa grandeur infinie.

#### ANCIENS SOUVENIRS.

Si l'on s'arrêtait aux Registres de la Paroisse de St. Joseph de Chambly, on serait induit à croire que le Prêtre catholique n'y porta les soins précieux de son ministère que vers 1706, tandis que l'histoire nous apprend que plus de 40 ans auparavant, la parole de Dieu avait été prêchée dans ce lieu même par les RR. PP. Jésuites, qui y eurent des Français pour leurs premières ouailles. — Voici le fait.

Louis XIV résolu de châtier enfin les Iroquois d'une manière efficace et de les contraindre une bonne fois à la paix et à ne plus troubler sa colonie du Canada par leurs incursions journalières, envoya en 1665, à Québec, le Rég. de Carignan-Salières, avec ordre au Gouverneur Daniel Remy de Courcelle, qui venait en même temps au pays, et au Marquis de Tracy qui y passait comme vice-roi, d'aller porter la guerre dans les cantons Iroquois.

Avant d'entrer en campagne, M. De Tracy crut devoir bâtir plusieurs Forts en bois sur la Rivière Richelieu et même au delà, pour échelonner ses troupes avec quelque sécurité sur cette route principale de communication (et la plus usitée) entre la colonie et les cantons Iroquois.

Le 1er de ces Forts fut construit à l'embouchure de la Riv. Richelieu (on des Iroquois), et prit le nom de Richelieu : le 2e fut bâti au bassin de Chambly et prit le nom de Fort Pontchartrain ; nous y reviendrons : le 3e Fort fut construit à Ste. Thérèse dont il prit le nom, et le 4e fut élevé dans une île du Lac Champlain et nommé Fort Ste. Anne.

Le 2d Fort que nous venons d'indiquer, bâti en 1665 par les ordres de M. De Tracy, le fut au pied du "Saut de Richelieu." Le capitaine De Chambly partit des Trois-Rivières, le 10 août, avec les troupes destinées à la construction de ce Fort, qui fut nommé par l'autorité civile "Fort Pontchartrain." Ce nom ne fut point fortune et fut restreint aux dépêches des gouverneurs et des ministres du roi, tandis que celui de "Fort St. Louis" lui fut simultanément, mais plus généralement donné : c'était celui du vocable de la chapelle élevée en même temps dans son enceinte et que les missionnaires adoptèrent dans leurs actes. Néanmoins ce second nom de St. Louis s'éleva aussi bientôt, pour faire place chez le peuple à celui de "Chambly" dès au moins

1666, comme l'attestent des manuscrits de cette date.

Le R. P. Pierre Jos. Marie Chaumonot, Jés. nommé aumônier de l'armée de M. De Tracy, avait suivi à Sorel les soldats qui y allaient, en juillet 1665, construire le Fort de Richelieu. Son zèle, autant que son devoir, le porta à visiter ceux qui, en août suivant, allèrent élever celui de Chambly : il demeura même avec ces derniers à peu près tout le temps de sa construction, puis qu'un Journal contemporain (M.S.) nous dit :

"1665 oct. 3. — Le P. Chaumonot retourne du Fort de St. Louis, basti au pied du R. P. de la Riv. de Richelieu."

On peut donc dire que la Paroisse de St. Joseph de Chambly date de 1665, que son premier patron fut St. Louis, que son premier temple fut une modeste chapelle en bois, son premier desservant le vénérable P. Chaumonot : on pourrait même ajouter, sans trop courir risque de se tromper, que les SS. Mystères y furent célébrés en août pour la première fois.

Le P. Chaumonot en revenait, comme on a vu, le 3 Oct. 1665 — et était remplacé par le P. François Duperon, Jésuite, qui, comme son prédécesseur, étendait son ministère aux trois Forts de Richelieu, St. Louis et Ste. Thérèse.

Le P. Duperon était au Fort St. Louis (ou Chambly) le 10 Nov. 1665, lorsqu'il y mourut et fut apporté à Québec pour y être enterré. Un manuscrit du temps parle ainsi de cet événement : —

"1665 Nov. 15. — Un bastiment arrive de Richelieu, qui nous apporte le corps du Père François Du Peron, (Duperon) mort le 10 au Fort St. Louis, le 13e de sa maladie; Monsr. De Chambly, gouverneur de la place, memant de qu'il est mort en bon Religieux, en la manière qu'il avoit vescu : — 5 soldats des le soir ont apporté le corps dans un coffre de planche, que Monsr. Sorel, gouverneur de Richelieu, luy a fait faire, après l'avoir esté recevoir au bord de l'eau avec tous ses soldats scabz les armes; nous auons aussi appris qu'il l'a gardé toute la nuit avec des cierges allumez. Nous auons fait mettre le corps dans la congrégation. Comme il estoit mort depuis 7 jours, on ne l'a point decouvert. Nous sommes assemblez dans la congrégation (le 16), sur les 9 heures et demy du matin, nous en sommes sortis processionnellement; M. Julien Garnier portoit la croix, deux de nos petits escoliers les chandeliers, deux autres l'encensoir et l'eau bénite. Nous auons dit l'office où a assisté Monseigneur De Tracy. Monsr. de Bernières a dit la messe presente corpore. Il a esté enterré dans le caveau de la chapelle, vers le confessionnal qui répond à la rîe; il ne reste plus de place que pour un corps."

Dès le 16 nov. 1665 le P. Chs. Albanel, qui était au Cap de la Magdelaine, reçut injonction du R. P. Le Mercier, son Supr. de monter au Fort St. Louis par la première occasion, pour y aller tenir la place du défunt P. du Peron (Jour. Jés.). — Le 23 nov. le P. Albanel était rendu aux Trois-Rivières "attendant que les glaces fussent assez fortes pour aller à sa mission." (1b) Le 2 déc. il était encore aux Trois-Riv., prenant soin de la cure, "en attendant l'occasion de monter plus haut." (2b) Et, sans pouvoir dire quand il se rendit enfin au Fort St. Louis, on voit par le Journal déjà cité, que le P. Albanel y était au moins le 5 mars 1666, faisant les fonctions curiales." (1b) Il y resta jusqu'au 7 juin 1667, que le Jour. Jés. dit : —

"1667 Juin 7. — Le P. Albanel retourne des

Fort, où il a passé l'hiver et où il a fort contenté."

Tels ont été les commencemens de la Paroisse de Chambly : un Fort a été son berceau et des Jésuites ses fondateurs. Il n'y a point eu d'interruption dans la desserte, car y il a toujours eu garnison à Chambly et conséquemment aumônier ou missionnaire. Leurs registres, s'ils en ont tenu, nous manquent et je ne saurais fournir les noms de ses prêtres qu'à compter de 1706 : on pourrait néanmoins en former la liste (de 1667 à 1706) en consultant les "Notices de M. Noisette sur les Ptes. qui ont desservi en Canada" durant cette période de 39 années.

Le Fort en bois de 1665 fut remplacé en 1711 par celui en pierre et à quatre bastions que nous voyons encore sur pied. On y ménagea un petit appartement, adossé à la courtine opposée à la Rivière, pour une nouvelle chapelle toujours dédiée à St. Louis : son pourtour est encore visible. L'Arrêt du Roi de France du 3 mars 1722, confirmant le "Règlement fait le 20 sept. 1721 par le Gouvern. De Vaudreuil, Mgr. de St. Valier, Evêq. de Québec et M. Begon, Intendant, pour le District des Paroisses de ce pays," contient l'ordonnance suivant sur cette Paroisse :

"CHAMBLY. — L'étendue de la Paroisse de St. Louis, établie dans la Chapelle du Fort de Chambly sera de celle de la Seigneurie du dit Chambly, qui est de 3 lieues de front, sur une lieue de profondeur de chaque côté de la Rivière de Chambly, autrement dit de St. Louis et de Richelieu, le dit front à prendre, savoir, une lieue au dessus du dit Fort, et deux lieues au dessous; et vû le petit nombre d'habitans qu'il y a dans cette Seigneurie, qu'ils sont hors d'état de payer des dixmes, étant pauvres et commençant que de s'établir leurs terres, il serait nécessaire pour le bien de la garnison de ce Fort, d'y établir un Aumônier fixe, qui fut tenu d'y résider et de servir par voie de mission les habitans de la dite Seigneurie, même les Fiefs des Sieurs de Longueuil et de Rouville, situés au dessous de la dite Seigneurie, qui ont chacun deux lieues d'étendue, à mesure qu'ils s'établiront, et sous ces conditions assurer au dit Aumônier 500 francs par an pour sa subsistance, jusqu'à ce que la dite Paroisse soit suffisamment établie, pour fournir à la subsistance et entretien d'un Curé."

#### ETRANGER.

#### Extraits Religieux.

On lit dans l'Observateur romano du 23 août :

"Rimini, 16 août. — Le couronnement solennel de l'image prodigieuse de Marie très sainte de la Miséricorde, annoncée par l'Invito sacro de Mgr. Salvatore Leziroli, très digne évêque de Rimini, a eu lieu ici hier, dans l'église Saint-Augustin, par la main de ce prélat et au nom de l'immortel Pie IX. A la messe pontificale, au sermon, à l'imposition de la très belle et très riche couronne d'or offerte par l'Evêque et le clergé de Rimini avec beaucoup d'autres dons magnifiques, assistaient Mgr. Amadio Zangari, évêque de Civita Castellana; le chapitre, le collège des curés, la commission municipale, les autorités civiles et militaires. La foule était immense, et l'église, si vaste cependant, n'a pu la contenir tout entière; une joie inexprimable brillait sur tous les visages; grand nombre d'étrangers étaient accourus à cette solennité extraordinaire.

### PEURISSETON.

#### LE BERGER.

(Suite.)

Petit-Pierre oublait qu'il fut un capitaliste. Il s'en souvient; et un jour, confiant son troupeau à un camarade, il s'en fut résolument à la ville et entra chez un marchand, lui demandant ce qu'il fallait pour dessiner. Le marchand, étonné, lui donna du papier et des crayons de plusieurs sortes. Petit-Pierre, tout heureux d'avoir accompli cette tâche héroïque et difficile d'acheter tant d'objets étrangers, s'en retourna à ses moutons, et, sans les négliger, consacra au dessin tout le temps que les bergers ordinaires mettent à jouer du pipeau, à sculpter des bâtons et à faire des piéges pour les oiseaux et pour les foinies.

Sans trop se rendre compte du motif qui guidait ses pas, il conduisait souvent son troupeau à l'endroit où il avait posé pour la jeune femme, mais il fut plusieurs jours sans la revoir. Est-ce que Petit-Pierre était amoureux d'elle ? non, dans le sens qu'on attache à ce mot. Un tel amour était par trop impossible, et il faut, même au cœur le plus humble et le plus timide, une lueur d'espérance. Tout simple et tout rustique qu'il fut, Petit-Pierre sentait bien qu'il y avait des abîmes entre lui, pauvre père en haillons, ignorant, inculte, et une femme jeune, belle et riche. A moins

d'être fou, est-ce bien sérieusement qu'on aime une reine ? Est-on bien malheureux, à moins d'être poète, de ne pouvoir embrasser les étoiles ? Petit-Pierre ne pensait pas à tout cela. La dame, c'est ainsi qu'il se la désignait à lui-même, lui apparaissait blanche et radieuse, un crayon d'or à la main; et il l'adorait avec cette dévotion tendre et fervente des catholiques du moyen-âge pour la Sainte-Vierge; bien qu'il ne s'en rendit pas compte, c'était pour lui la Béatrix, la muse !

Un jour, il entendit sonner sur les cailloux le galop d'un cheval; Fidèle jeta un long aboiement, et, au bout de quelques minutes, il vit la dame emportée par le coursier fougueux qu'elle égingait de coups de cravache pour le remettre dans son chemin; mais l'animal indocile, poussé sans doute par quelque frayeur, n'écoutait ni le mors, ni l'épou, ni la bride, et, par un soubresaut violent, avant que Petit-Pierre, qui s'élançait de rocher en rocher du haut de la colline, eût eu le temps d'arriver, il se débarrassa de son écuyère dont la tête porta violemment sur le sol. La force du coup la fit évanouir. Petit-Pierre, plus pâle qu'elle encore, alla ramasser dans le creux d'une ornière où la pluie s'était amassée, à la grande frayeur d'une petite grenouille verte qui avait établi sa sallo de bains, quelques gouttes d'eau claire qu'il jeta sur le visage décoloré de la dame. A sa grande terreur, il aperçut des filets rouges se mêler aux réseaux blancs de ses tempes, elle était blessée. Petit-Pierre tira de sa poche un pauvre mouchoir à carreaux, et se

mit à étancher le sang qui se faisait jour à travers les boucles de cheveux, aussi pieusement et avec autant de respect que les saintes femmes qui essuyaient les pieds du Christ. Une fois elle reprit connaissance, ouvrit les yeux, et jeta sur Petit-Pierre un vague regard de reconnaissance qui lui pénétra jusqu'à l'âme.

Un bruit de pas se fit entendre, le reste de la cavalcade était à la recherche de la dame; on la releva, on la mit dans la calèche, et tout disparut. Le berger serra précieusement dans son sein le tissu imprégné de ce sang si pur, et le soir fut à la villa demander des nouvelles de la dame. La blessure n'était pas dangereuse. Cette bonne nouvelle calma un peu Petit-Pierre, à qui tout semblait perdu depuis qu'il avait vu emporter la jeune femme inanimée et blanche comme une morte.

La saison était avancée : les habitants du château retournerent à Paris, et Petit-Pierre, bien qu'il n'entrevit que de loin en loin et comme à la dérobée le chapeau de paille et la robe blanche, se sentit immensément seul; quand il était par trop triste, il trait le mouchoir avec lequel il avait étanché la blessure de la dame, et baisait la tache de sang qui couvrait un des carreaux : c'était sa consolation. Il dessinait à force, et avait presque épuisé sa provision de papier; ses progrès avaient été rapides, car il n'avait pas de maître : nul système ne s'interposait entre lui et la nature, il faisait ce qu'il voyait. Ses dessins étaient cependant encore bien rudes, bien barbares, quoique pleins de naïveté et de sen-

timent; il travaillait dans la solitude, sous le regard de Dieu, sans conseil, sans guide, n'ayant que son cœur et sa mélancolie. Quelquefois, la nuit, il revoyait la belle dame, et le porte-crayon d'or à la pointe étincelante entre ses mains, tout s'évanouissait, le crayon devenait rebelle, les formes fuyaient, quoique Petit-Pierre usât presque toute la mie de son pain à effacer les traits manqués.

Cependant, un jour, il avait crayonné une vieille chumme toute moussée, dont la cheminée dardait une spirale de fumée bleuâtre entre les cimes des noyers presqu'entièrement dépourvillés de leurs feuilles; un bûcheron, se tâche accomplie, se tenait debout sur le seuil, barrant sa pipe, et dans le fond de la chaumière, entrevu par la porte ouverte, on apercevait vaguement une femme qui poussait du pied une hercelonnette, tout en filant son rouet. C'était le chef-d'œuvre de Petit-Pierre, il était presque content de lui.

Tout-à-coup il aperçut une ombre sur son papier, l'ombre d'un tricorne qui ne pouvait appartenir qu'à M. le curé. En effet, c'était lui; il observait en silence le travail de Petit-Pierre, qui rougit jusqu'à l'oreille des oreilles d'être ainsi surpris en dessin flagrant. Le vénérable ecclésiastique, bien qu'il ne fut pas un de ces prêtres guillerets vantés par Béranger, était cependant un bon, honnête et savant homme. Jeune, il avait vécu dans les villes; il ne manquait pas de goût et possédait quelque teinture des beaux-arts. L'ouvrage de Petit-Pierre lui parut donc ce qu'il était, fort remarquable déjà, et promettant le plus bel

avenir. Le bon prêtre fut touché en lui-même de cette vocation solitaire, de ce génie inconnu qui répandait ses parfums devant Dieu, reproduisant avec amour, dévotion et conscience, quelques fragments de l'œuvre infinie de l'éternel Créateur.

— Mon petit ami, quoique la modestie soit un sentiment louable, il ne faut pas rougir comme cela. C'est peut-être un mouvement d'orgueil secret. Lorsqu'on a fait quelque chose dans la sincérité de son cœur et avec tout l'effort dont on est capable, on ne doit pas craindre de le montrer. Il n'y a pas de mal à dessiner surtout lorsqu'on ne néglige pas ses autres devoirs. Le temps que vous passez à crayonner, vous le perdriez à ne rien faire, et l'oisiveté est mauvaise dans la solitude. Il y a là dedans, mon cher enfant, un certain mérite : ces arbres sont vrais, ces herbes ont chacune les feuilles qui leur conviennent. Vous avez, on le sent, longtemps contemplé les œuvres du grand Maître pour lequel vous devez vous sentir pénétré d'une admiration bien vive, car, s'il est déjà si difficile de faire une copie imparfaite et grossière, qu'est-ce donc quand il faut créer et tirer tout de rien !

C'est ainsi que le bon curé encourageait Petit-Pierre; et il eut la première confiance de ce talent qui devait aller si haut et si loin. — Travaillez, mon enfant, lui disait-il; vous serez peut-être un autre Giotto. Giotto était, comme vous, un pauvre gardeur de chèvres, et il finit par acquiescer tant de talent, qu'un de ses tableaux, représentant la sainte Vierge du divin Sauveur, fut promené pres-



« Une autre des filles du couvent de l'Archidiacre Manning, à Wantage, a suivi l'exemple de la «révérende Mère, dont la perversion a été récemment annoncée, et vient d'être admise dans le couvent catholique (Roms) de Hammersmith.

« E. Windeyer, Eccl., de King's College, à Londres, s'est aussi réuni à l'Eglise Romaine et est passé au Collège de St. Edmond pour se préparer à la prêtrise. Il paraît que plusieurs des élèves de M. Windeyer sont passés à l'Eglise Catholique.

« M. W. Allen, membre d'une ancienne et très respectable famille protestante, a été reçu, le 29 courant, dans le sein de l'Eglise Catholique, par le Rév. John McSmith, C. C., Newport, Tipperary. (Tipperary Vindicator.)

« Mme. Sims, qui tenait la maison des Ministres, de Margaret Chapel, a suivi l'exemple du maître et de la maîtresse d'école, et a été reçue dans l'Eglise romaine.—M. Cavondish, dont la perversion a été dernièrement annoncée, est le cinquième Ministre de cette chapelle dont le changement de religion a été signalé.—Plusieurs autres personnes des rangs inférieurs ont adopté la même démarche.

Mme. Henry Wilberforce (épouse du Vicaire de East Farleigh) a aussi été reçue dans l'Eglise romaine. Cette dame est la dernière des belles-sœurs de l'évêque d'Osford qui a été pervertie.—Mme. William Wilberforce ayant été reçue dans l'Eglise romaine il y a quelques semaines.

M. Anderson, Vicaire de Ste. Marguerite, Leicester, a retiré tous ceux de ses sermons qui contiennent quelque chose d'opposé à l'Eglise romaine.

« On dit que Mr Bowyer, l'éminent légiste, s'est aussi réuni à l'Eglise romaine.»

Pour la première fois depuis l'affirmation, un certain nombre de Religieux franciscains, sont sur le point d'établir une mission en Angleterre, à Bristol. (Tablet.)

CONVERSION.—Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer, dit le Tablet, que William Jackson, Eccl., de Ren Mills, près Ballybay, a été reçu dans l'Eglise Catholique, et a été confirmé par le Très Rév. Dr. McNally, Evêque de Clogher, dans la Chapelle de Carriekate, le 5 du mois dernier. M. Jackson appartenait à la secte Presbytérienne, dont il était un membre très actif et très respecté.

Un Consistoire doit se tenir dans la première quinzaine de septembre, pour la nomination de plusieurs Cardinaux. Il doit y avoir 3 Cardinaux Français—les Archevêques de Reims, de Besançon et de Toulouse; 3 Cardinaux Allemands, les Archevêques de Cologne, d'Innsbruck, et le Primate de Hongrie; 2 Cardinaux Espagnols—les Archevêques de Séville et de Tolède; 1 Cardinal Anglais—le Dr. Wiseman; 1 Cardinal Napolitain—M. Corenzé; et 3 Cardinaux Romains—Mgr. Fornari, Nonce Apostolique à Paris; Roberto Roberti, Vice-Président de Rome et de Comarca; et Pecci, Evêque de Gubbio, qui s'est distingué par sa résistance à la révolution. (Tablet.)

IRLANDE—CONCILE NATIONAL.—La seconde Session du Concile National eut lieu, jeudi, le 29 août.

La troisième et dernière Session a dû avoir lieu le 10 septembre. La Grand'Messe devait être célébrée par Sa Grâce le Très Rév. Dr. Slatery, Archevêque de Cashel; Sa Grâce le Primate devant prêcher; et la cérémonie devait se terminer par une procession solennelle de la Cathédrale au Collège.—Des nouvelles ultérieures nous apprennent que la clôture du Concile a effectivement eu lieu. Les décrets qui y ont été portés, demeurent secrets, jusqu'à ce qu'ils aient reçu l'approbation du Saint-Siège.

FRANCE. CONSEILS GENERAUX.—A la date du 10 septembre, quarante trois des conseils-généraux des départements avaient émis sous une forme ou sous une autre, un vote favorable à la révision de la Constitution actuelle de la République Française. Quand donc la France révolutionnaire réussira-t-elle à se donner un gouvernement stable et assis sur des bases solides?

« Parmi les nombreuses conversions qui ont lieu en Angleterre, il en est une qui a eu un grand retentissement dans le monde et la presse, c'est celle du jeune et noble Lord Feilding: nous aurons occasion d'y revenir.

« La bénédiction de la pierre angulaire du Collège des Jésuites de cette ville, aura lieu dimanche prochain, après vêpres.

(Pour les Mélanges Religieux.)

Education.

A MM. les Examinateurs, Commissaires d'Ecole, instituteurs et autres personnes appelés à prendre part au fonctionnement de l'Acte des Ecoles, 9 Vict. art. 27.

Messieurs,—J'ai parcouru, avec un vif intérêt, le « Guide de l'Instituteur » ouvrage pratique, destiné à l'usage des écoles tenues en vertu de l'acte précité, et j'éprouve une véritable satisfaction à vous le recommander comme un livre dont l'usage pourra contribuer essentiellement à mettre de la méthode, de l'uniformité et de l'économie dans l'enseignement des branches d'instruction que prescrit la loi.

L'auteur de cet ouvrage, désiré depuis longtemps, rempli une grande lacune dans la liste des moyens nécessaires pour enseigner avec succès, d'une manière analytique et raisonnée, les connaissances usuelles dont notre jeunesse a besoin. Il a le rare mérite de bien faire saisir les rapports et la portée des principes de ces diverses connaissances, et d'en faire l'application pratique, et par le fait de tracer à l'instituteur, pour y faire avancer ses élèves, une marche graduée, facile et constamment progressive dans l'étude et dans la pratique des diverses branches d'instruction auxquelles ils se livrent.

Cet ouvrage, concis, et méthodique, une fois introduit dans nos écoles, facilitera donc le progrès et le succès dans l'enseignement, par la méthode et par le raisonnement que l'instituteur pourra mettre désormais plus facilement dans les instructions qu'il donne dans son école. La certitude avec laquelle l'instituteur pourra donner à ses élèves, au moyen de cet ouvrage, la théorie et la pratique tout ensemble, sera de plus, pour les intéressés, une garantie d'économie dans le travail et dans le temps donné à l'instruction, et dans le prix payé pour les livres employés dans les écoles.

Il est notoire que le changement fréquent de livres dans les écoles occasionne aux enfants une perte de temps, un retardement, et aux parents une dépense considérable, qu'il est extrêmement désirable d'éviter. Il y a plus, ce retardement chez les enfants, et cette dépense chez les parents, pour subvenir au besoin toujours renouvelé de différents livres dans les écoles, est souvent cause chez les premiers d'un surcroît de travail, et de part et d'autre d'un découragement insurmontable.

Cet ouvrage, que le grand débit mettra le propriétaire à même de vendre à bon compte, s'occupe de toutes les branches d'instruction pratique prescrites par la loi, et renferme plusieurs traités formant un tout complet. De sorte que, étant parvenu et toujours, les mêmes, compris en un seul volume, ces divers traités pourront servir pour les mêmes fins aussi longtemps que par le soin et la propreté, les intéressés pourront les faire durer et ce, quelque soit l'instituteur, l'espèce d'école qu'il dirige ou les élèves qui la fréquentent. Cet ouvrage présentant ces diverses branches d'instruction ainsi réunies, et traitées d'une manière systématique en un seul et même volume, sera donc d'un grand avantage pour les Instituteurs, pour les enfants qui leur sont confiés, et pour leurs parents.

L'économie d'argent dans l'achat des livres d'école, est un objet particulier qui mérite certainement d'attirer l'attention spéciale des parents; mais l'économie de temps, dans le cours d'études qu'ils font faire à leurs enfants, est bien plus digne encore de fixer leur attention, et demande d'eux bien plus de soins assidus et de surveillance continuelle. Car, les parents n'étant généralement pas fortunés, et ayant pour la plupart, besoin en conséquence du travail, et surtout du travail éclairé de leurs enfants, ne sauraient leur faire faire ce cours d'études ni trop tôt ni trop complètement. Ils ne peuvent faire contracter trop vite à leurs enfants l'habitude du travail, de la sobriété et de la vertu. Je dis aussi de la sobriété et de la vertu, parce que, sous ces deux conditions, les sujets que l'on formera au moyen de nos écoles, ou n'auront pas l'amour du travail, ou leur travail, interrompu et incertain, n'aura pas le même succès.

Les professions libérales sont généralement plus que remplies de sujets, souvent médiocres, qui passent dans l'oisiveté, dans l'ennui et dans le dégoût, un temps précieux que le manque d'ouvrage ne leur permet pas d'utiliser, soit pour leur bien personnel, soit pour celui de la société; tandis que des branches d'industrie honnête sont presque désertes, et que des emplois honorables sont délaigués, dont cependant l'exercice serait très-utile aux individus et à la société, si nos jeunes gens s'y adonnaient d'avantage. Nous devons donc disposer les enfants de bonne heure, et les préparer promptement, mais aussi solidement, à ces divers genres d'occupation profitable, en leur donnant le goût du travail, et une instruction adaptée aux besoins et aux circonstances du pays. Ce sont des artisans, des industriels, des agriculteurs et des instituteurs instruits qui nous manquent dans le Bas-Canada, et on ne saurait trop faire d'efforts et de sacrifices pour en augmenter le nombre, au moyen de nos écoles, surtout de nos écoles-modèles, et de l'instruction qu'on y donne aux enfants.

Les professions libérales souffrent du trop plein, et les mécaniques du trop peu de leurs nombres respectifs; double mal auquel il devient urgent d'apporter un remède prompt et efficace. L'intérêt moral et matériel de la société le demande.

Les amis du pays ne doivent pas avoir pour but, en faisant donner aux enfants le bienfait de l'éducation et de l'instruction, d'en faire des savants, encore moins des orgueilleux, s'insurgeant contre l'autorité paternelle. A moins de preuves convaincantes d'une vocation spéciale, leurs efforts doivent tendre principalement à former des sujets moraux et industriels, amateurs du travail et de la vertu, appréciateurs du bon, du vrai et du solide, et capables de donner à l'état de leurs pères un rang, une utilité, une influence qu'il ne pouvait, sans l'instruction pratique, avoir au même degré parmi les autres états occupés par des hommes instruits et prudents. Nous devons ainsi faire naître chez les enfants de l'estime et du goût pour l'état de leurs pères, et le désir de l'occuper aussitôt que possible, après avoir acquis les connaissances et les dispositions nécessaires pour y obtenir un succès et une aisance qu'ils ne peuvent manquer d'y rencontrer, soit tout lorsqu'ils leurs pères y ont déjà frayé la voie de la fortune et du bonheur.

Que d'expériences dont le fruit est perdu, que de fortunes dont le montant est disparu, que d'établissements riches dont l'existence n'est plus, parcequ'au grand détriment des familles et de la société, les enfants des agriculteurs, des commerçants ou des industriels qui les avaient faits, imbus de fausses idées et de maximes contraires à leurs véritables intérêts, ont dédaigné l'état humble, mais honorable et prospère de leur parents, pour en embrasser d'autres moins lucratifs, et pour s'abandonner aux illusions trompeuses d'une ambition désordonnée.

Nous devons donc ne rien négliger pour donner aux enfants qui fréquentent nos écoles le goût et l'habitude du travail manuel, et l'instruction pratique qui les rendra habiles à em-

brasser avec avantage toute espèce d'état, mécanique ou autre. Ce sera le moyen de leur apprendre à agir plus tard, en tout ce qui les concerne, avec connaissance de cause, avec prudence et avec certitude; à faire ainsi honnêtement de bonnes affaires, et à exercer dans la famille et dans la société une influence convenable.

Ces considérations, auxquelles dans un autre temps, on pourrait donner un développement plus étendu, peuvent d'abord paraître à quelques-uns étrangères au sujet qui nous occupe spécialement aujourd'hui; mais en y regardant avec un peu plus de soin, on trouvera qu'elles sont loin d'être étrangères.

Le petit traité qui nous a suggéré ces considérations, est un cours d'instruction pratique, et, pour le compléter, l'instituteur ne pourra mieux faire que d'inculquer de bonne heure à ses élèves les idées qui précèdent. On saura mieux aller de pair l'éducation et l'instruction pratique dans nos écoles.

Je crois donc de mon devoir de recommander à tous les intéressés au bon fonctionnement de la loi d'éducation, l'usage général de ce petit traité. Je suis persuadé que l'expérience qu'on en fera prouvera qu'il ne peut manquer d'être d'une grande utilité et à l'instituteur et à l'élève.

Cependant, cet ouvrage est susceptible d'améliorations, et j'ai lieu de croire que l'auteur, profitant de l'expérience acquise par la première édition, et de l'avis de personnes en état d'en juger, se fera un devoir d'y faire quelques petits changements, et d'y ajouter un peu à certains endroits de son livre, disons à la Géographie et à la Trigonométrie, pour la seconde édition. J'aimerais à voir ajouter un abrégé de l'histoire du Canada.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très obt. servt., J. B. MEILLEUR, S. E. Bureau de l'Education, Montréal, 16 Sept. 1850.

FAITS DE L'ETRANGER.

En creusant dans la cathédrale de Langres, derrière les stalles des Chanoines, pour y construire les fondations qui doivent supporter un orgue destiné à accompagner le chant, on a trouvé un caveau qui renfermait quelques ossements et des fragments d'une statue, et des sculptures en pierre couvertes de peintures et de dorure, débris de l'un des nombreux tombeaux d'évêques que l'on voyait autrefois dans la cathédrale de Langres, et qui furent mutilés à la révolution. D'après les indications fournies par les chroniqueurs, le tombeau qui vient d'être découvert est celui de Jean d'Arcies, 77e évêque de Langres, mort au mois d'août 1344. Déjà, il y a quelques années, lorsqu'on reconstruisit le mur qui termine les transepts du nord de la cathédrale, on avait découvert une grande tombe en marbre noir, employée comme pavé, et qui, ainsi que l'indiquait l'inscription qu'on y lisait, avait couvert le tombeau de l'évêque Jean d'Arcies. Comme cette tombe avait été creusée pour recevoir la statue en pierre dont on vient de retrouver les débris, et ne pouvait servir au rétablissement d'un tombeau qui avait entièrement disparu, elle fut abandonnée à la société archéologique, et surmonte aujourd'hui le tombeau de Saint Didier, dont on a commencé la restauration au musée de Langres.

Quoique les fragments retrouvés aujourd'hui soient bien incomplets et bien mutilés, peut-être cependant pourraient ils servir à constituer la statue de l'évêque Jean d'Arcies, et nous croyons que l'on doit faire la tentative de cette restitution, qui offrirait, si l'on peut en juger par les débris peints et dorés que nous avons vus, un type précieux des monuments tumulaires du quatorzième siècle. L'inscription, dont une copie exacte a été faite sur la tombe, pourrait être reproduite sur le nouveau tombeau, qui serait convenablement placé dans le transept du nord.

Dans tous les cas, les ossements que l'on a retrouvés de l'un des prélats qui gouvernaient l'église de Langres, doivent être déposés dans la cathédrale avec une inscription qui en indique la place, et nous ferions même des vœux pour que l'on recherché les autres tombeaux des évêques, afin de réparer autant que possible les désastres, déplorable sous tous les rapports, commis par le clergé constitutionnel qui, dévaquant dans notre pays les barbares de 93, et voulant effacer tout ce qui rappelait un passé auquel ils ne pouvaient se rattacher, ont détruit tous les monuments si admirables dont la vieille cathédrale était ornée, et ont brisé, avec une barbarie et une rage dont nous voyons aujourd'hui les traces, tous les tombeaux des évêques, en pierre, en marbre et en bronze, que huit siècles avaient légués à l'église Saint-Mammès, et plusieurs des plus précieux de France après les tombeaux de Saint-Denis.

(Courrier de la Haute-Marne.) On lit dans l'Avenir républicain de Saint-Etienne:

« Mercredi soir, vers six heures et demie, près de Saint-Marcelin, la foudre est tombée sur la diligence de Saint-Bonnet-le-Château de l'administration de MM. Saurer frères. Le fluide a soulevé le postillon hors de son siège et l'a précipité à terre. Son chapeau ciré a été troué, défilé; la boîte de sa montre en argent a été ouverte par le fluide, qui en a fondu toutes les pièces en acier; c'est ainsi que les charnières, les ressorts, les vis ont disparu, tandis que la fiole qui lui servait de chaîne est restée intacte. Du parapluie que le postillon tenait à la main, il ne reste que le manche en bois; le reste a disparu. L'état du postillon François, qui a inspiré d'abord quelques inquiétudes, s'est aujourd'hui bien amélioré, grâce aux soins intelligents qui lui ont été donnés.

« Les voyageurs en ont été quittes pour la peur. L'un d'eux s'est emparé des guides et a conduit la voiture à sa destination.»

—La santé de l'impératrice de Russie lui fait une nécessité d'aller prendre résidence pour l'hiver dans le midi de l'Europe.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER.—Le convoi de Boston, qui devait arriver hier à 7 h. du matin, n'est parvenu à son débarcadère qu'à près de midi. Un déraillement survenu près de Worcester a été la cause de ce retard.

Un malheur plus grand est arrivé mardi soir, entre 9 et 10 h., sur le chemin de fer de l'Erie. A peu de distance d'Oswego, la locomotive a heurté une vache qui traversait la route; le classe-pierres n'étant point parvenu à la jeter de côté, elle est tombée sous les roues et la secousse a lancé quatre chars hors de la voie: on se trouvait sur un remblai, en sorte que les voitures, précipitées d'une hauteur de quinze pieds, sont allées se briser au pied du talus. Une dame (Mrs Kendrick, de Rochester) a été tuée sur le coup; deux autres personnes ont reçu des blessures qui laissent peu d'espoir de les sauver; on a relevé en outre une vingtaine de blessés.

UN ARRETERE.—Un déconvoit étrange, suivi d'horribles rumeurs, a semé lundi, dans le petit village de Morrisania, une émotion qui a profondément retenti jusqu'à New-York. Des cadavres d'enfants, enterrés à quelques pouces à peine de profondeur, ont été trouvés près de la maison habitée par une femme du nom de Miss Shotwell, qui fait profession de prendre chez elle les enfants des hospices. Des bruits de meurtre se sont aussitôt répandus, et le coroner a commencé une enquête. Le principal témoin a été l'homme que Miss Shotwell avait employé pour enterrer les corps: il a déclaré qu'au lui faisait faire ce travail de grand matin ou dans la soirée, et qu'il trouvait les cadavres déjà placés dans des cercueils et déposés dans la cour ou cachés au milieu des buissons. Les restes de huit enfants ont été examinés sur ses indications, mais dans un état de décomposition trop avancé pour permettre l'autopsie. Miss Shotwell n'a donné que fort peu d'explications et s'est contentée de produire sept certificats de décès, dont trois signés par un médecin et les quatre autres par elle-même. Malgré l'irrégularité plus que suspecte qui se révèle dans tous ces détails, le jury s'est borné à déclarer que « des corps examinés, ont succombé à des maladies constatées et le huitième à une cause inconnue » et s'est permis d'établir aucune charge contre elle, Miss Shotwell a été laissée en liberté.

L'affaire ne saurait cependant s'arrêter là. Il paraît qu'une découverte toute semblable avait déjà été faite par Miss Shotwell à abandonner Fordham où elle habitait précédemment: il y aurait donc, à tout le moins, récidive d'une négligence presque sacrilège. Mais des soupçons bien autrement graves s'élevèrent contre cette femme: les voisins assurent que, dans le cours des six ou huit derniers mois, il est entré chez elle pour le moins 130 enfants; or, elle n'en représente aujourd'hui que 9 vivants; en y ajoutant les cadavres retrouvés, cela ferait 119 enfants dont le sort resterait enveloppé d'un inexplicable mystère; la justice doit en sonder les replis.

Miss Shotwell est une quakeresse de 50 ans à peu près, que l'on dit assez riche, et qui jouissait d'une réputation de vertu presque proverbiale. Pour nous, néanmoins, les faits révélés aujourd'hui sont assez graves pour que l'instruction ne doive point s'arrêter à la surface des choses. La clameur publique ne permet pas d'ailleurs qu'on étouffe l'affaire.

Enquête doit être reprise aujourd'hui même par le grand-jury.

(Du Journal de Québec.)

BRUTALITE ENVERS LES ANIMAUX.—On lit dans un journal de Toronto que, le 19, deux charretiers, les nommés Peter Tonney et Terrence Meehan, stationnés près du bureau de la banque de Montréal, pour terminer une dispute qui s'était élevée entre eux sur la capacité de leurs chevaux, résolurent d'unir leurs charrettes par le derrière, et de toucher ainsi leurs bêtes chacune dans un sens opposé. Le résultat fut que l'animal de Tonney tréna à sa remorque celui de Meehan jusqu'à Bay Street; mais rendu là, le cheval de Meehan reprit vigueur et remorqua à son tour son compétiteur jusqu'au point du départ, où il tomba sans vie. Les deux charretiers ont été sommés en conséquence de comparaître devant la Cour de Police.

—On nous communique le fait suivant: Le jardin de l'hospice des prêtres de St. Joseph, à Montréal, a produit, cette année, deux Citrouilles, dont l'une a pesé 164 livres, et l'autre 137: ce qui forme 301 livres.

« La critique de l'Album de la Minerve, sera insérée prochainement.

MARIAGES.

En cette ville, jeudi, le 26 du courant, M. Hubert Bourassa, de la Prairie, à Danie Archange Bouchard, veuve de feu M. James Jordan, en son vivant, marchand de cette ville. Le 24, par Messire St. Pierre, M. Octave Lafrechain, à Delle, Marthilde Benoit, tous deux de cette ville. A Québec, le 25 du courant, à 11 heures, par le Rév. M. Louis Hébert, curé de Yverville, à la chapelle St. Louis, Louis Hébert Masson, Eccl., de Yverville, épouse de la Trinité et autres lieux, à Damoiseille Angélique Esther Perrault, fille aînée du lieutenant-colonel Perrault de cette ville.

Aut même lieu, à la demeure de Pépouse, par Messire Tschereau, Jean-Antoine Panet, Ecuyer, coronaire, à Delle, Joseph-Ursin Perrault, seconde fille du lieutenant-colonel Perrault, de cette ville. A Gaspé-Bassin, le 9, Wm. Hastings Kerr, Eccl., à Yverville, de Montréal, à Emily-Maria, fille aînée du Rév. M. Arsault.

DECES.

A Beaver-Hall Terrace, en cette ville, le 25, dans l'âge de 51 ans, M. James Holmes, épouse du Rév. Dr. Wilkes, âgé de 48 ans. A l'Assomption, le 26, à l'âge de 62 ans, Joseph Chénigny dit Durand, Chrétien, vertueux, citoyen honnête, bon père, bon époux, le défunt fût pour dispenser sa petite épouse inconsolable, un fils prêtre, plusieurs autres enfants qui l'aimaient tendrement, et un cercle nombreux de parents et d'amis.

BAUME DU DR. WISTAR.

Union Street Boston 18 Avril 1850.

M. SETH W. FOCOLE—Monsieur.—La reconnaissance que je vous porte, et l'obligation que je dois avoir pour le public me font un devoir d'écrire ce qui suit. Ces quelques lignes auraient peut-être pu être effacées de quelques Malades qui voudront bien faire usage de l'inestimable remède qui n'a soustrait à la mort. En Juillet dernier je fus attaqué d'un violent rhume accompagné d'une grande toux, et de fortes douleurs. Dès ce moment je commençai sensiblement à déprimer, quoique je fusse sous le traitement d'un Médecin, mais il n'y avait plus d'espoir, et que je devais m'attendre à une mort prochaine. Pendant cette crise j'eus l'avis d'un de mes amis, lequel me dit que lui avait fait le Baume de Wistar en pareille maladie. J'en pris aussitôt une bouteille, qui me rendit mieux considérablement. Je fis aussitôt connaître à mon Médecin le remède que j'avais employé et qui m'avait procuré tant de soulagement. Il examina le baume et m'ordonna de continuer d'en faire usage. Depuis ce temps j'ai toujours été de mieux en mieux, et je suis maintenant pleine de force et en parfaite santé. MARY ROWE.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie. et par John Carter et Cie, rue St. Paul, aussi par Alfred Sarvagé et J. Lynam et Cie, Place d'Armes, Montréal, le 13 Septembre, 1850.

J. M. LAMOTHE, Réviseur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui y existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement démontrera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLE.

M. C. B. arrivé depuis peu de jours de San-Fran-cisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec depuis plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'Écoles qui ont besoin d'un instituteur pour leur école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, Laubourg Québec, rue Panet N. 60.

PIERRE CHENNEVILLE.

Montreal, 24 Sept.

R. X. DUBOIS, Horloger, à 3 portes de l'Église, Montréal, 24 Sept. 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-St-Joseph), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tous des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et jouit de la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

A VENDRE ou ÉCHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Patincau, et par derrière joignant à M. Richard avec une maison en bois à un étage, bien bâtie, 33 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné.

C. A. BRAULT, N. P.

Montreal, 26 juillet 1850.

INSTITUTION

POUR

LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur la Côte St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes: Pour la pension et l'instruction, sans aucune fourniture, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvu au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois.

Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève appartient à une famille pauvre, il sera pensionné et traité pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seraient incapables de payer, recevront l'instruction gratis. Montréal, ce 9 Septembre 1850.

AUX MACONS ET AUTRES.

DES soumissions seront reçues jusqu'à MERCREDI 14 DOUZE du courant, pour l'ACHAT de la PIERRE de TAILLE, la Meulière et les Ferrures qui seront au Panneau d'ais de Justice inconnu. L'entrepreneur devra abattre les murs à ses frais et transporter tous les matériaux hors du terrain. Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau de M. Ostell & Perrault, No. 37, rue des Fortifications. Montréal, 6 sept. 1850.

